

Le vénérable *Honoré de Paris*, religieux capucin;
Le vénérable *Julien Monier*, de la société de Jésus;
La vénérable *Marie Emilie de Rodat*, fondatrice des
Sœurs de la Sainte Famille, à Villefranche, dans le
diocèse de Rodez;

La vénérable *Marguerite du Saint Sacrement*, qui a
été Carmélite à Beauno, dans le diocèse de Dijon;

Le vénérable *Benoît Rencurel*, dans le diocèse de
Gap.

Voilà toute une armée de patrons célestes que les
ennemis de l'Eglise ne soupçonnent même pas, mais
sur lesquels la France catholique peut compter, soit
qu'elle s'inspire des grandes œuvres qu'ils ont accom-
plies, soit qu'elle recoure à leur intercession pour ob-
tenir leur secours.

Belles paroles.—Lors des débats dans la chambre
française sur le projet de loi dont l'une des clauses
fut disparaître les crucifix des cours de justice, Mgr
Frappol, évêque d'Angers, et député de Brest, a pro-
noncé les belles paroles suivantes :

“ Je n'ai plus qu'un mot à dire relativement à l'em-
blème religieux qui a été maintenu jusqu'ici dans les
salles d'audience des tribunaux et dans les salles
d'instruction et d'enquête, et que l'article 6 vous pro-
pose de faire disparaître.

“ Voici pourquoi cet emblème a été maintenu. Il y
a eu dans l'histoire de l'humanité un jugement, le
plus célèbre de tous les jugements, qui a été un grand
exemple et une haute leçon.

“ Le jour où ce jugement a été rendu, une foule
ameutée assaillit le prétoire du juge et lui disait :

“ Si tu ne condamnes pas cet accusé, tu n'es pas
ami de César. *Non es amicus Cesaris.*

“ L'âme du juge fut ébranlée. La crainte de César
étouffa en lui le sentiment de la justice et il condamna
comme coupable celui qu'il regardait, dans le fond de
sa conscience comme innocent. Il se contenta de s'en
laver les mains.

“ Or dans ce procès, de faux témoins avaient affir-
mé ce qu'ils n'avaient pas vu.

“ Voilà le grand drame judiciaire que le monde ci-
vilisé médite depuis dix-huit siècles, et dont le sym-
bole a été maintenu pour rappeler aux juges leurs
droits et leurs devoirs.

“ Il a sa place en face de l'accusé, au dessus de la
tête du juge, pour inspirer à l'un la résignation, à
l'autre l'impartialité, car, dans le monde entier, la
croix du Christ est l'immortel symbole du droit, de
la justice, de la vérité, du dévouement, du sacrifice et
de toutes les grandes choses qui sont l'honneur et la
force de la civilisation.”

Cercle agricole de St Alexandre de Kamouraska.—Le
24 juillet dernier, à l'occasion du 2e anniversaire de
la fondation de ce cercle, était une grande fête pour
les cultivateurs de cette paroisse, car ce jour-là on y
faisait chanter une grande messe solennelle sous le
patronage de St-Isidore qui devait être suivi d'un dis-
cours patriotique et de conférences sur l'agriculture.
Les quelques détails qui nous ont été donnés sur le
programme qui a été suivi, nous font regretter de
n'avoir pu assister à cette fête religieuse et agricole
à la fois.

Le Révd Père Fiévé, Redemptoriste, fit le sermon
de circonstance. Après avoir démontré que la cause

si noble de l'agriculture était inséparable de l'esprit
religieux qui doit tenir une première place dans le
cœur du cultivateur, dans sa famille comme au milieu
de tous ses travaux, il démontra que le cultivateur
était dans une condition à pouvoir savourer les jours
de bonheur domestique, tandis que l'industriel tra-
vaillant toujours en dehors finissait par se détacher
insensiblement de son foyer et de tout ce qui constituait
les affections de famille sans lesquelles il n'y a pas de
véritable bonheur pour les époux, ni de piété filiale.
Que la religion avait toujours, dans tous les temps,
respecté et honoré l'agriculture; qu'elle était heureuse
de s'associer à tous les efforts faits pour l'améliorer et
rendre les peuples prospères; que le cercle agricole de
St Alexandre ayant compris cette sollicitude de l'E-
glise, s'était mis sous son égide.

La veille, M. B. Lippens qui a le talent d'intéresser
les cultivateurs, fit deux conférences. Dans l'après-
midi, il traita des soins à donner aux animaux, par-
ticulièrement des vaches laitières; et le soir, il traita
sur les moyens à prendre pour la destruction des mau-
vaises herbes,—de la culture du blé et de la pomme
de terre, ainsi que de l'application de la chaux et du
plâtre dans le but d'améliorer le sol. Le lendemain,
jour du 2e anniversaire de la fondation du cercle agri-
cole, M. Lippens fit une troisième conférence, et il prit
pour sujets: Les assolements; nécessité d'adopter un
système de rotation en rapport avec la nature et la
qualité du sol.

Immédiatement après la messe, M. Thomas Chapais,
avocat, fit un discours patriotique qui fut à plusieurs
reprises vivement applaudi.

Les membres du cercle ont lieu d'être fiers de leur
fait, et nul doute qu'ils s'empresseront de suivre les
bons conseils qui leur ont été donnés, de même qu'ils
se feront un devoir de mettre en pratique les moyens
que leur a indiqués M. Lippens, pour retirer de leurs
terres un plus grand rendement.

La colonie de la "Minerve."—Nos lecteurs savent
déjà qu'une société de colonisation sous le nom de
"Colonie de la Minerve" a été organisée dans les
bureaux de la *Minerve*, journal politique publié à
Montréal. Nous sommes heureux d'apprendre que les
terres comprises dans cette colonie ont été arpentées
et que le Gouvernement Provincial a affecté une
somme de \$1,403 pour l'établissement d'une route qui
devra relier cette colonie au chemin qui longe la Ri-
vière Rouge; cette somme doit être dépensée immé-
diatement sous la conduite de M. l'abbé Labelle.

En annonçant cette nouvelle à ses lecteurs, M. l'é-
crivain du *Canada* fait les réflexions suivantes :

“ Disons en passant que l'on ne saurait déployer
trop d'efforts pour hâter l'exécution de l'arpentage
de nos terres, la surtout où le courant colonisateur se
porte avec le plus de force. Que l'on y songe, de
vastes étendues de terres sont arpentées, et divisées
dans le Nord-Ouest—un pays ouvert d'hier à la colo-
nisation—tandis qu'une bonne partie de la province
n'a encore reçu que la visite du coqueron des bois. Il
ne s'agit pas de suivre le mouvement de la colonisa-
tion, il faut le devancer et lui imprimer une bonne
direction.

“ Le gouvernement local, qui a déjà tant fait pour
le développement de la colonisation—surtout en en-
couragant la construction des chemins de fer qui